

Les charbonniers de Paimpont – Joseph Boulé – Décembre 2010

L’habitat et le mode de vie au 18^e siècle

Un habitat très spécifique

Leur habitat et leurs coutumes persisteront inchangées pendant des siècles. Ils vivent, par groupe de trois ou quatre familles, voir beaucoup plus, au sein de la forêt, dans des « loges » ou « huttes » construites près d’un point d’eau, eau d’autant plus nécessaire qu’elle sert, en dehors de l’usage ordinaire, à contrôler et à éteindre les fouées. Il s’agit d’un habitat semblable à celui du Néolithique. Elles sont le plus souvent rectangulaires, parfois rondes. Pour réaliser ces dernières, une excavation d’environ 5 à 6 mètres de long et de 3 mètres de large et d’une cinquantaine de centimètres de profondeur est faite dans le sol, cernée par un petit muret de pierres et de terre. Sur cette base, sont dressées des parois faites de claies de branchages et de genêts entremêlés d’argile. Une charpente simple en V renversé, constituée de cimes branchues, faites souvent de bouleaux, couvre le tout. Le toit est recouvert de plisses, sorte de galettes de terre et d’herbe coupées au carré. A l’intérieur, courant le long des parois, des banquettes remplies de fougères, recouvertes d’herbe séchée, rarement de draps et couvertures, servent de lit. De larges planches montées sur des poteaux font une table accompagnée de bancs. Près de la porte, simple claie serrée, pivotante, sont disposés des coffres ou malles et un foyer monté sur une pierre plate servant en hiver et par mauvais temps. Sa fumée s’échappe par un trou dans le toit, trou qu’une sorte de clapet pouvait fermer. On y trouve des rouets, surtout dans les loges des officiers (contremaîtres) qui préfèrent voir leurs filles filer plutôt que de s’escrimer à empiler des bûches. Une cuisine extérieure est installée sous un abri indépendant de la loge. À côté de celle-ci, une petite hutte abrite une barrique de cidre et les réserves d’aliments.

La vie domestique

Chaque loge reçoit une famille. Les animaux ne comptent que quelques chats et chiens protégeant des rongeurs et des vipères, des lapins encagés, des volailles protégées par un enclos et quelques chèvres tolérées par les propriétaires de la forêt. Des chevaux avec attelage aident au travail. Pour tirer des charrettes en forêt il leur faut une grande puissance et leurs tailles imposantes font la gloire des maîtres-charbonniers. D’autres chevaux de bât sont utilisés au transport de charges en terrain difficile.

Les loups sont tenus naturellement à distance par l’odeur des fouées, mais chacun se méfie de la survenue éventuelle de bêtes sauvages enragées qui ne sont plus retenues par la peur du feu.

Ces médiocres conditions d’habitat, comme le fait de respirer des fumées à longueur d’années, expliquent probablement une mortalité précoce nettement supérieure à la moyenne, surtout chez les enfants, ceci malgré l’usage poussé des médications par les plantes médicinales.

Les épouses et les enfants des contremaîtres et maîtres n’habitent ces loges qu’à la belle-saison, rejoignant leur village d’attache en hiver. La généalogie montre que leurs filles ont tendance, à partir de la fin du 18^e siècle, à se marier hors de ce rude milieu pour épouser des ouvriers des forges, voituriers ou autres travailleurs qualifiés.

Niveau de vie et organisation sociale

Cette population est singulière. Il faut un tempérament particulier pour supporter de telles conditions de vie. A voir leur mode d’habitat, on peut la croire pauvres. Ce n’est pas le cas. Grâce à l’organisation de leur compagnonnage et à leur mobilité, ils ont un rapport de force avec les propriétaires forestiers qui leur permet de passer des contrats restés durablement avantageux. Ils tirent globalement de leur travail un revenu plutôt convenable, ce qui contribue à l’attrait du métier jusqu’aux premières décennies du 19^e siècle. Leur salaire d’ouvrier qualifié est nettement plus élevé que celui des bûcherons sur lesquels ils ont le pas dans les rassemblements. Leur situation financière est globalement meilleurs que celle des paysans. A la différence de ceux-ci qui vivent en autarcie de

leur production agricole, les charbonniers disposent d'argent liquide et dépensent peu. Beaucoup peuvent économiser. À l'époque des grandes forges, dans la seconde moitié du 18^e siècle, ils possèdent au Cannée, à Trédéal et Trudeau, à La Gelée, comme à Telhouët, des terres et de bonnes maisons qu'ils louent avant de s'y installer, le grand âge venu. Plus tard, au 19^e siècle, ils s'installent de préférence à La Gaillarde et à La Ville-Danet.

Leurs femmes vieillissantes, lassées de la forêt, gardent sur ces terres, accompagnées de quelques-uns de leurs petits-enfants, des troupeaux de moutons, de chèvres et parfois de vaches. Elles ne cultivent pas la terre. Parmi ces enfants demeurant près de leurs grand-mères, les garçons des familles les plus aisées fréquentent l'école pour être formés à de futures responsabilités dans la communauté des charbonniers.

Les relations sociales

Ce groupe humain fraie très peu avec les paysans dont ils cherchent à se faire craindre pour des raisons que nous verrons plus loin. Ces familles issues d'un monde clos sur lui-même ont des habitudes singulières : port des cheveux longs et d'un anneau à l'oreille comme les nobles d'antan, en signe de fierté, d'indépendance et de liberté ; port d'amulettes tels que pattes de loup et sachets contenant des dents et ossements d'animaux sauvages. Leurs femmes sont réputées pour leurs connaissances des simples (plantes médicinales). Tout ceci sent la sorcellerie. Ils se disent bons chrétiens mais en fait ils ont encore des pratiques animistes secrètes. Les hommes descendent dans les tavernes en prenant soin de garder un visage noir de suie. Leur regard n'en est que plus brillant et suspect. Quelques-uns, peu nombreux parce que ce peuple des forêts est plutôt économe et prudent, dépensent leur argent en boisson, ont le verbe haut et la parole audacieuse. Mais ces excès n'ont pas place sur les chantiers. Fiers, ils n'inclinent pas la tête pour saluer, bien au contraire, ils la relèvent d'un coup sec comme pour provoquer autrui. Sur ces familles traditionnelles se sont greffés quelques marginaux turbulents, extérieurs à la communauté, ce qui ne contribue pas à l'établissement d'une bonne réputation.

Les croyances

Leur univers religieux a ses singularités. Au 18^e siècle les charbonniers fréquentent l'église catholique mais sans renier leurs particularismes. D'un lointain passé, ils conservent secrètement des pratiques animistes liées à « la mémoire de l'Ours ». à La Gaillarde et à La Ville-Danet. Cet animal tient une grande place totémique comme symbole des forces de la nature. C'est en faisant sept fois le tour de la fouée à reculons que l'on combattait les maladies respiratoires, en particulier chez les enfants. Les charbonniers affichent le port d'amulettes et proposent des phytothérapies marquées de superstitions.

De leurs origines normandes et mayennaises, ils gardent une sympathie pour les pratiques calvinistes introduites dans ces régions par la Maison de Laval et leurs anciens vassaux tels que [les Farcy devenus les nouveaux propriétaires de Paimpont](#). La tradition rapporte aussi que des protestants normands et mayennais, rebelles et persécutés, se cachent parmi les charbonniers après la révocation de l'Édit de Nantes. La généalogie montre aussi que certaines filles de maîtres charbonniers épousent des fils de maîtres métallurgistes tels que les Franco dont certains membres s'affirmeront ouvertement et pendant trois générations comme tenants de la religion réformée. Ces métallurgistes protestants ou crypto-protestants semblent avoir échappé aux persécutions grâce à leurs compétences professionnelles les rendant indispensables. Seuls des lambeaux de tradition orale et le souvenir des rituels compagnonniques nous donnent un reflet flou de leurs croyances. Constatons qu'à la différence des familles paysannes, on ne trouve pratiquement aucun prêtre issu de leur milieu, du moins avant la Révolution. Malgré une fréquentation officielle des églises catholiques détentrices des états-civils, ils ont manifesté une relative distance avec le clergé.

Les charbonniers sont contraints à une endogamie ¹ qui fait courir le risque d'une consanguinité dangereuse. Elle est heureusement pondérée par leur nomadisme. Les familles savent passer d'une forêt à une autre pour y retrouver des cousins et cousines éloignés sur d'autres chantiers. Les jeunes

célibataires circulent couramment d'une forêt à une autre par goût de l'aventure et du profit mais aussi pour trouver une femme qui ne leur soit pas trop proche parente. Selon la coutume, les fiançailles et les mariages rassemblent le ban et l'arrière-ban des charbonniers. Ces occasions de rencontres entre jeunes brassent un peu plus des familles venues de forêts lointaines.

Au sein de ce groupe les femmes sont très respectées, c'est bien le moins pour accepter de vivre en forêt la plupart du temps. Si les femmes de simples charbonniers aident leur mari à empiler de la billette ou à remplir de charbon les sacs, ces activités ne sont que ponctuelles. Les femmes de contremaitres, quant à elles, sont en majorité des filandières et peu impliquées dans le travail de leur époux. Pour l'essentiel, aidées en tout par leurs enfants, elles s'occupent de la nourriture et du linge, mais à l'inverse des paysannes, elles disposent, à titre personnel, de temps qu'elles utilisent pour filer la laine. Certaines se consacrent aussi à la fabrication de médicaments à base de plantes et revendent sur les marchés le titre de « pharmaciennes de haies ». Toutes conservent leurs économies, ce qui en fait de beaux partis en cas de veuvage.

De petits groupes de charbonniers célibataires existent aussi. Ils travaillent sur des chantiers très temporaires ou extrêmement isolés. Ils utilisent un habitat encore plus sommaire. Un des leurs, souvent légèrement handicapé par une relative infirmité ou les séquelles d'un accident, assume la préparation de la nourriture et l'entretien du linge contre rémunération. Chez ces célibataires, privés de l'aide des femmes et des jeunes, l'organisation du travail et la répartition des gains n'est pas sans rappeler le fonctionnement des « artels »² russes pourtant bien lointains.

Le compagnonnage

Il s'agit d'une organisation sociale très ancienne ayant des racines dans le monde celtique. Au 18^e siècle, ses règles et modalités conservent encore des traces d'un animisme pré chrétien. Ce compagnonnage a pour but d'établir, d'une part, des règles de vie et de sécurité pour une population vivant isolée en forêt, loin de toute autorité, d'autre part, des règles répartissant le travail et sa rétribution.

La Vente

Les charbonniers compagnons portent le nom de « bons-cousins » et de « bonnes-cousines ». De petites assemblées au cours de l'année réunissent ici ou là un groupe de travailleurs pour traiter de problèmes circonstanciels mais l'assemblée principale, portant le nom de « Vente », se tient début novembre.

Elle a plusieurs fonctions qui ont évolué dans le temps :

— elle a toujours eu une fonction économique, notamment dans la détermination des prix acceptables pour le travail à fournir en vue d'une négociation avec les propriétaires qui fournissaient le bois. Lorsque la forêt de proximité s'épuise, certains charbonniers deviennent également marchands de bois.

— elle a aussi une fonction technique, lorsqu'il s'agit de déterminer l'importance et la durée d'une coupe et le lieu d'implantation du campement. Elle peut aussi déterminer le recrutement éventuel de bûcherons qui se trouvent ainsi les salariés de la « Vente ».

— elle a également une fonction sociale

Elle rappelle les règles de vie communautaire, elle sanctionne, devant tous, les frasques et vols de certains, elle détermine une aide solidaire aux malades, aux veuves, et prononce l'acceptation de cousins venant d'autres forêts

— elle a enfin une fonction de formation professionnelle adaptée aux besoins

Elle accueille en majorité des jeunes gens, appelés briquets, qui, après une initiation assez traumatisante, accèdent au statut d'apprentis (fendeurs) et ultérieurement à celui de compagnons (charbonniers) suivant la qualité de leur évolution morale et professionnelle.

Lors de la « Vente », les charbonniers se réunissent de nuit dans une grande clairière, dite pour l'occasion « chantier », où est disposé un vaste cercle de gros billots de bois, servant de sièges, de hauteur et de grosseurs différentes pour marquer les préséances. Devant chaque siège est placé un petit billot dans lequel la hache de chacun des participants est plantée. Au centre du cercle brûlent de grands feux entourés d'outils variés.

Le « cousin-maître » ou « Père-maître » (en fait habituellement le maître-charbonnier et plus tard le marchand-charbonnier) dit aussi « maître des châteaux » (peut-être parce qu'il est amené à traiter avec les seigneurs propriétaires des forêts ?) est placé à l'orient du cercle devant un grand houx (symbolisant la connaissance, et par ses feuilles persistantes, la continuité de la vie et de la communauté). Derrière lui percera l'aube à la fin de l'assemblée. Une enclume, vissée à un gros billot, est placée devant lui. Il porte, pendant à son cou, un sifflet de buis et un cordon en sautoir, orné d'une broderie de feuilles de chêne et de houx, retenant une hache miniature.

A la droite du « cousin-maître » se situent les officiers ou « forgerons » (contremaîtres de chantiers), chargés du sérieux de l'existence des engagements contractuels. La première place est occupée par le cousin Ducormier, garde du pain des charbonniers et secrétaire de l'Assemblée. Lui fait suite le cousin Delérable, trésorier de la Compagnie. A la droite de ce dernier, se situe la Cabane de la Mère Cateault où se tient la bonne-cousine ayant la charge de vivandière et lingère qui peut requérir l'aide des autres bonnes-cousines. A l'intérieur se trouve un bac d'eau et des linges lessivés pour honorer le travail des femmes et rappeler que la courtoisie à l'égard des femmes lave les hommes de leurs instincts primitifs. Autre honneur, la bonne-cousine Cateault a droit à un tabouret.

A sa gauche se situent d'autres officiers forgerons, chargés ici de la convivialité symbolisée par le vin et l'échange verbal. Immédiatement à la gauche du maître se tient le cousin Ducharme qui est le garde du vin des charbonniers et qui joue dans la Vente le rôle d'orateur (porte-parole du maître et modérateur). A sa propre gauche prend place le cousin Dufrêne (Le frêne est le plus dur des arbres dans nos régions) dit aussi le Terrible, habituellement un fort gaillard capable de remettre en place les grands buveurs ou les irascibles. A la gauche de ce dernier, est construite la Cabane du vigneron, maison symbolique faite d'un faisceau de 3 branches reliées à leur sommet. Cette "cabane" rappelle que les compagnons peuvent goûter la vie et ses fêtes. Elle contient une petite barrique de vin dont une partie sera bue au cours de l'assemblée.

En face du maître, à l'ouest du cercle, se trouve l'entrée. Côté sud de cette entrée prend place le cousin Delorme, 2ème garde des chantiers (contremaître) et 1er surveillant des briquets, c'est-à-dire des jeunes garçons, candidats au statut de fendeurs (apprentis). Il est chargé, dans les mois précédents leur introduction, d'examiner leur capacité et de les initier aux rudiments du métier et d'organiser leur bizutage. A sa droite se dresse la Cabane de l'Ermite, dit aussi le Prêtre. C'est un ancien charbonnier, conseiller des jeunes, gardien de la mémoire collective et des traditions, conservateur du savoir concernant les particularités de tel ou tel lieu de la forêt. Ce savoir peut l'amener à modérer voir à critiquer les prises de positions du cousin-maître. Il a droit également à un tabouret.

Au nord de l'entrée se situe le cousin Duchêne, 1er garde des chantiers (premier contremaître) et 2ème surveillant des briquets. Il est en quelques sortes le parrain de ceux-ci et est chargé surtout de leur formation morale. A sa gauche est dressée la Cabane de l'ours, à l'intérieur de laquelle se tient accroupi le cousin-ours vêtu d'une pelisse de fourrure, incarnation des forces irréductibles de la nature et de sa royauté suprême mais tout autant symbole de l'animalité persistante chez l'être humain. La cabane contient une paillasse, tentation de la paresse.

A l'extérieur de l'entrée se tient le cousin piqueur (vocabulaire de la vénerie) qui joue le rôle d'huissier et qui va chercher, l'un après l'autre, les jeunes briquets attendant, dans la forêt, leur intronisation. Devant le feu et en face de l'entrée le cousin Duhêtre est le maître de cérémonie, chargé de présenter les candidats, de recevoir leurs promesses de respecter les règles de bonne conduite. Sur désignation des officiers, il nomme aussi les jeunes fendeurs (apprentis dont le travail essentiel est de couper la billette) promus compagnons (charbonniers pouvant conduire la

combustion d'une meule) et la nomination, quand cela se trouve, des rares compagnons nommés forgerons, autre appellation des officiers.

Chacune des entrées et chaque décision est ponctuée par le battement de la diane frappé par tous les assistants. Ce battement était obtenu par le choc de deux diances heurtées l'une contre l'autre sur un rythme deux coups, silence, un coup. Le Maître de cérémonie peut lancer des rythmes plus complexes. (La diane est une règle de mesure de deux pieds soit 66 centimètres, pouvant se replier en deux pour être mis dans une poche profonde).

Entre les cabanes de l'Ermite et du Vigneron au sud et les cabanes de l'Ours et de la Mère Cateault au nord, se déploient les deux demi-cercles des apprentis au nord et des compagnons au sud, les plus jeunes en grade étant proches de l'entrée et les anciens l'étant plus du Maître, tous accompagnés de leurs épouses et filles, les bonnes-cousines .

Je crois savoir que les bonnes-cousines ne subissent pas d'épreuves pour être introduites. Elles prennent place près de leur père ou mari et ont le droit à la parole lors des assemblées.

Les vêtements portés lors des ventes sont ceux que les charbonniers mettent au quotidien : blouse et capuchon, grand tablier de cuir et sabots. Ils n'y ont ajouté qu'un ruban, signe de leurs grade : noir (couleur du charbon froid) pour les apprentis ; rouge (couleur du charbon incandescent) pour les compagnons ; bleu (couleur de la fumée de la carbonisation) pour les officiers-forgerons ; des trois couleurs pour le cousin-maître.

A la différence des paysans, les charbonniers, sans doute découragés par ce monde empoussiéré de charbon dans lequel ils vivent, ne font preuve d'aucune recherche vestimentaire même à l'occasion de fêtes. Leurs vêtements sont frustrés et simples.

L'initiation des apprentis

L'ouverture d'une Vente est solennelle. Le maître des cérémonies ouvre la marche, suivi des fendeurs, des compagnons, des officiers. Elle est fermée par le père-maître. La procession fait 3 tours dans le sens antihoraire avant de prendre place.

Le père-maître lance : 'A l'avantage ! Bonne vie, cousins ! » . « A l'avantage ! Bonne vie, Père-maître. Bonne vie à tous les bons-cousins », répond l'assemblée. D'autres rituels suivent. Entre autres, un combat symbolique très convenu entre le père-maître et le cousin Ducormier. Ce dernier finit par faire des gestes de soumission et est alors embrassé par le père-maître. Ce combat rappelle la nécessité d'établir une hiérarchie et la suprématie du plus compétent pour que le groupe vive et donc que les jalousies doivent être réprimées. L'autorité doit cependant rester celle d'un père indulgent soucieux de ses enfants. Après quelques échanges, le père-maître bat la diane et frappe un grand coup de hache sur son billot : « Le chantier est ouvert ».

L'assemblée de novembre est le point culminant de l'initiation des briquets, jeunes garçons en mesure de devenir apprentis. Ils ont subi les nuits précédentes un bizutage conduit par le cousin piqueur et quelques hommes inventifs. Au cours de ces nuits, ils ont été privés de presque tout sommeil. Ils ont dû faire des sortes de jeu de piste nocturne au cours duquel leurs aînés leur sont tombés dessus grimés de manière effrayante. Ils ont dû subir des épreuves rendues plus terribles par des annonces et des commentaires terrifiants : se déplacer en sautant à cloche-pied tout en étant bien bousculés, ramper sous des ronces, avoir le visage enduit de matières répugnantes ou présentées comme telles avant de recevoir des cruches d'eau en pleine figure, avaler des liquides infâmes, être mis dans des tombes sous une couche de végétaux divers, menacer d'être jeté dans un feu s'ils ne s'agenouillaient pas devant leurs tortionnaires, etc... Ces gamins, car ce sont bien de gamins dont il s'agit, n'en mènent pas large...

La soirée paraît mal commencer ! Le cousin piqueur accompagné de coureurs va chercher, l'un après l'autre, les briquets restés en forêt en dehors de la clairière. On dépouille le candidat de tout, ne lui laissant que sa chemise et son pantalon. On lui passe une blouse et une paire de sabots.

« Que faisais-tu là à nous espionner ? »
« Je suis ici pour être reçu fendeur. »
« Si tu deviens un des nôtres, on te rendra tes affaires. »

Arrivé à la porte du chantier, le piqueur siffle 3 fois puis crie trois « houpe » comme il est d'usage entre fendeurs qui s'interpellent. Le battement de la diane lui répond.

Le cousin Delorme frappe son billot d'un coup de hache et crie au maître :

« Père-maître, il y a un de nos cousins qui appelle au secours. »

Le maître répond :

« Faites votre devoir. Courez faire ce que vous voudriez qu'on fit pour vous ! »

Le cousin Delorme et le cousin piqueur se saluent :

« Quel est cet homme avec vous ? »

« C'est un bon briquet qui demande à être reçu fendeur. »

Le cousin Delorme rentre dans le cercle et va saluer le maître en portant sa hache vers le sol et en courbant la tête comme doit le faire un serviteur bien obéissant.

« Qui avez-vous trouvé ? »

« Un bon briquet qui demande à être reçu bon-cousin et fendeur. »

« Admettez-le dans le chantier. »

Le briquet est introduit dans le cercle dont il va parcourir le côté sud dans le sens antihoraire, passant devant les compagnons. Il est précédé par le Maître de cérémonie qui le présente tout d'abord au cousin-ermite, habillé en moine, devant lequel il doit se mettre à genoux. Le briquet a devant lui une tirelire dans laquelle il est tenu de mettre 5 sous. L'ermite verse de l'eau d'une cruche sur la tête du briquet en lui disant :

« Sois lavé de toutes les souillures portée par les briquets ». Le candidat doit ensuite passer, en les saluant humblement, devant le demi-cercle des compagnons-charbonniers, ne pas s'arrêter devant la cabane du Vigneron où une barrique de vin attend que la cérémonie soit close pour être bue.

Arrivé devant le maître des châteaux, il s'entend ordonner par le cousin Ducharme de faire différents exercices pour la plus grande joie des spectateurs : porter un lourd fagot d'épines, fendre une bûche noueuse récalcitrante, etc... avant de se voir torcher le visage avec une toile noircie de poussière de charbon par le cousin-terrible. A un moment convenu, le briquet doit mimer la fatigue et tomber à terre. Le cousin-ours sort alors de sa tanière en grondant comme pour le dévorer. Il se roule sur le malheureux briquet en faisant toutes sortes de grimaces et d'agacements. Quelques compagnons se lèvent tenant leur hache à la main et "obligent" l'ours à rentrer dans sa tanière. Ces fantaisies n'ont pas tant pour but d'humilier que de faire rire. Il est apprécié qu'un candidat soit beau joueur. On espère d'un bon compagnon qu'il soit aussi un joyeux compagnon.

Après avoir été chahuté, le briquet est de nouveau mis en présence du maître des châteaux. Il doit s'agenouiller sur un fagot, la main droite posée sur un pain et la gauche sur le pot de vin de l'hospitalité.

Le maître demande alors au cousin-piqueur :

« Est-il courageux ? S'est-il bien défendu ? »

« Oui, Père-maître ».

Il regarde alors le briquet et lui demande ses nom et prénom. Après s'être nommé, le jeune prononce son serment : « Père-maître, je jure sur l'honneur, le pain et le vin de l'hospitalité, de ne jamais rien révéler du devoir de fendeur. Je jure, qu'en toute chose, je donnerai l'avantage aux membres de la Compagnie sur les autres hommes et que je défendrai tout cousin menacé. J'accepte l'autorité des cousins-forgerons et du Père-maître, mes protecteurs. Je promets aux cousins et cousines dans le besoin le pain, la soupe et la moitié de mon gain d'une journée, jour après jour si besoin en est. Que la hache des fendeurs me coupe la tête si je parjure. »

Le maître l'accepte, en lui rendant les affaires qui lui avaient été enlevées avant son entrée, avec ce prononcé marqué du vouvoiement de dignité, bien qu'il s'agisse habituellement d'un jeune adolescent.

« Que le mal qu'on vous a fait soit changé en bien, de la même manière que ce qui vous a été pris

dehors vous est rendu maintenant. Ici vous n'avez plus d'ennemi. Dès ce moment chacun est votre défenseur comme vous le serez de chacun d'entre nous. »

Les cousins Ducormier et Ducharme présentent au nouveau fendeur du pain et du vin : « Mangez et buvez, nous vous donnons ce que nous avons. Nous sommes de pauvres gens mais nous vous l'offrons de bon cœur. ». En lui remettant 5 sous équivalent à ce qu'il a déposé dans la tirelire, ils ajoutent : « Le compte sera encore meilleur si vous apportez autant que nous vous apportons. » Le maître accompagné de ses dignitaires conduit le nouveau fendeur à un siège d'honneur placé au nord. Les intronisations se succèdent suivies, pour quelques-uns, par les passages du grade de fendeur à la dignité de celui de compagnon. Les perspectives de travail sont alors évoquées, les chantiers sont distribués, leurs responsables désignés. L'entraide aux familles en difficultés est examinée, de l'argent est mis dans une caisse commune entre les mains du trésorier, le cousin Delérable, les secours définis.

Le Chantier est sur le point de s'achever. On fait circuler le vin avant la clôture annoncée par le père-maître :

« Cousin Duchêne, quelle heure est-il ? »

« La fin de la nuit s'avance, Père-maître. »

« Bons cousins, il est temps de nous retirer pour prendre du repos afin de bien travailler demain. »

« Toujours travailler ? » dit Duchêne.

« Nous sommes nés pour le travail, confirme le maître. Que chacun se retire en paix dans sa loge. »

Le maître touche ses voisins et l'attouchement gagne tout le cercle de proche en proche. Il conclut :

« Cet attouchement signifie que nous nous ferions hacher les uns pour les autres. Bonne vie et à l'avantage ! Le chantier est fermé. »

On peut s'étonner de l'aspect solennel de ces Ventes et de la rigueur de l'encadrement du compagnonnage mais n'oublions pas qu'il était nécessaire que cette population échappant largement, par son nomadisme, à l'autorité des administrations seigneuriales, soit constituée en société régie par des règles internes au groupe pour éviter les dérapages. On pourrait comparer, sans trop d'exagération, cette population à celle des membres des anciens clans celtes et, plus près de nous dans le temps, à celle des « gens du voyage » qui se donnent des 'rois'. Il était aussi nécessaire de s'assurer du sérieux professionnel des compagnons : une négligence, un état d'ivresse et une meule pouvait voir sa combustion s'emballer au risque de voir détruit le travail collectif de plusieurs jours et la forêt incendiée.

Ne quittons pas le compagnonnage sans évoquer sa disparition. La Révolution a défendu l'idée du libre exercice des métiers manuels ce qui a abouti à l'abolition du compagnonnage à la fin du 18ème siècle.

Une partie des charbonniers continuera d'être salariée par les nouveaux propriétaires de la Forêt de Paimpont et par les maîtres des forges. Ils désigneront des contremaîtres pour encadrer ces ouvriers. On garde des traces de leur inscription sur des rôles d'emplois.

Beaucoup d'autres deviendront des artisans indépendants ou associés, plus ou moins formellement, selon leurs affinités familiales ou amicales. Mais ces artisans, dans les faits, seront le plus souvent des sous-traitants tributaires des marchands-artisans charbonniers, restés seuls capables de négocier à suffisante échelle la vente et le transport de leur production ou l'achat de coupes de bois. Ces marchands-artisans, qui ont leurs propres salariés, passent des contrats de sous-traitance avec ces artisans qui s'engagent à leur fournir leur production. Le système électif a disparu et le rôle organisateur du marchand-charbonnier s'est rapidement substitué à celui des anciens maîtres de Vente. Ces marchands charbonniers continueront d'utiliser, pendant deux générations, une partie des usages du compagnonnage pour distribuer, lors d'assemblées annuelles et pluriannuelles, les chantiers d'exploitation entre leurs sous-traitants.

Ce nouveau système est basé sur des entités familiales restreintes, plus mobiles. La vie communautaire au sein des forêts, qui avait atteint des dimensions quasi-villageoises, disparaît. Le plus souvent un groupe de travail ne rassemble plus que quelques hommes, membres d'une, deux ou trois familles cellulaires, ce qui conduit à un isolat difficile à supporter et les femmes répugnent à vivre dans de telles conditions. C'est un des premiers éléments conduisant à la déconsidération de ce

métier. La formation des apprentis est devenue une affaire strictement familiale. La qualité de l'apprentissage s'en ressent, ce qui oblige à recruter ailleurs des adultes expérimentés notamment de la région de Camors. Ces nouveaux-venus, usant du breton, se trouvent non seulement coupés de la population mais des autres charbonniers locaux. Il est rare que leurs épouses et leurs filles les accompagnent. Les mœurs et les conditions de vie s'en ressentent. Malgré cela, persiste une solidarité familiale qui atténue vaille que vaille la disparition de la solidarité compagnonnique mais elle s'avère insuffisante. Un paternalisme transitoire y pallie un temps : le marchand charbonnier, dont le rôle est encore partiellement confondu avec celui d'un maître de Vente, se doit d'apporter une aide pécuniaire ponctuelle à ses salariés blessés jusqu'à ce que le franc déclin de leur propre activité à partir de 1840 les en empêche. L'aisance relative des charbonniers n'est plus qu'un souvenir s'évanouissant... Le métier s'en trouve encore plus gravement déconsidéré. Seul le goût de la liberté, loin des regards, maintien des charbonniers sur leurs postes de travail. Dernier vestige du compagnonnage et du paternalisme, le marchand charbonnier se doit d'être le parrain d'une foule de filleuls avec le devoir de protection qui en découle. Ainsi au début du 20^{ème} siècle, Eugène Berson, marchand à Concoret, se trouve encore grevé d'une trentaine de filleuls qu'il lui faut "doter" quand ils partent faire leur service militaire ou lorsqu'ils se marient !!

Le métier et sa technicité

Les essences utilisées sont dans l'ordre de qualité décroissante le chêne, le frêne, le charme, le hêtre, le bouleau. Le châtaigner est peu apprécié et les bois résineux exclus. Les bois sont des bûches et rondins, nommés billette ou charbonnette, faits de petits troncs et de grosses branches coupés traditionnellement à une longueur de 83 cm et d'une section de 15 à 25 cm.

Après avoir soigneusement débarrassé le sol de toute végétation et racines pour éviter des incendies, après avoir mis de côté les « plisses de gazon », avoir creusé le sol d'environ 25 cm, et mis en réserve quantités de terre fine et humide, la construction de la meule commence. On plante un mât contre lequel est appuyée la cheminée centrale fait d'un empilement de billette disposée en triangle. Autour et à l'intérieur de celle-ci, les charbonniers disposent un lit de copeaux pour activer le feu, puis entassent soigneusement la billette faite des rondins placés debout en cercles serrés sur 2 voire 3 étages. Sur le dessus, pour arrondir le sommet de la meule, on dispose la billette en la couchant. Dans cet ensemble, on a ajouté, au fur et à mesure de sa construction, d'autres bois moins réguliers, des branches et même des souches pour occuper tout l'espace et utiliser tous les matériaux utiles. Le moment est venu d'utiliser la terre préalablement mise de côté, complétée des plisses. Cette carapace permet la « cuisson » du bois à l'étouffé. La masse est constituée habituellement de 15 à 25 cordes de bois, voir plus lorsque la surveillance est faite par un charbonnier de grande expérience. La meule peut atteindre une hauteur de 2 m 70. D'habiles charbonniers auraient conduit la carbonisation de meules de 50 cordes. Ce devait être un exploit.

La fouée est allumée par le haut de la cheminée à partir de petits bois et de copeaux. Pour que le feu se diffuse bien, le charbonnier recharge la cheminée toutes les 3 heures puis tous les 6 heures pendant la première journée. Il ouvre des événements ou tubées à travers la couche de terre. Il juge du bon fonctionnement de la fouée à la couleur de la fumée. Pendant les premières heures s'échappe, à travers la terre, la suée, fumée grise indiquant l'évaporation de l'eau contenue dans le bois. Suit une fumée blanche qui enveloppe la meule entière. Après une journée le charbonnier vérifie le bon état du travail de la meule en montant dessus avec l'aide d'une échelle. Il exerce une pression avec une "dame" (pièce de bois pyramidale faisant massue) ou le pied pour juger si tout se cuit bien ou si des zones sont trop actives au point de créer des chapelles, c'est à dire des cavités où le bois est entièrement brûlé. L'échelle, exceptionnellement large, diminue le risque de tomber dans une cavité brûlante. Cette foulée, le bruit des crépitements, les déformations de la courbure et les fumées sont autant de signes utiles. Ces repères permettent au charbonnier d'ajuster le tirage par la fermeture des tubées fonctionnant trop bien et par la par la création de prises d'air à travers la couche de terre là où le bois ne cuit pas comme il faut. Ces opérations sont à renouveler pendant les 5 à 7 jours nécessaires à la carbonisation. Elle dépend des essences d'arbres et de la disposition de la billette mais tout autant de facteurs externes tels que l'hygrométrie, le vent, la température ambiante, la pluie. Si besoin, des claies de protection contre les vents violents sont établies à quelques distances de la

meule. La fouée demande une surveillance permanente, jour et nuit. La période finale de la carbonisation s'annonce par une fumée bleue assez transparente. Tout au long de cette surveillance, le souci du charbonnier est d'éviter l'emballlement du foyer qui brûlerait le bois au lieu de le carboniser ou une insuffisance de feu laissant le bois intact.

Malgré ces précautions, il peut arriver qu'un emballlement se constitue partiellement sans être bien décelé. La meule est alors minée par une combustion excessive d'une partie du bois. La voûte s'en trouve partout fragilisée et se déforme. Il faut vite fermer les événements, rechargé en terre ici et là mais surtout agir sur la cheminée qu'il faut occulter. Pour aller la refermer, il est nécessaire de grimper sur la meule au risque de voir la voûte s'effondrer sous les pieds, échelle ou pas. On peut se retrouver les jambes dans le feu. Pour cette vérification, les charbonniers portent des sabots spéciaux très épais de façon à se prémunir des brûlures. Le faible poids des plus jeunes est sensé leur faire courir moins de risques, ce qui fait qu'ils sont employés à cette tâche plus souvent qu'à leur tour.

A l'inverse l'ouverture de la cheminée fait courir un autre risque : une gerbe de flammes peut en sortir brutalement et brûler l'entrejambe. La nuit, la surveillance est plus facile mais plus impressionnante : de la terre qui recouvre la meule filtre des lueurs inquiétantes ; A chaque ouverture de la cheminée, celle-ci laisse monter une colonne d'escarbilles. Imaginons la terreur de ces jeunes apprentis qui pensent marcher sur un volcan prêt à les engloutir.

Quand tout va bien, au bout de 5 jours et 48 heures de fumée bleue, la fouée est terminée. Sa combustion partielle a entraîné un tassement progressif très important. Pour l'arrêter, il faut étouffer complètement le feu par la fermeture des entrées de tirage.

L'extraction peut commencer après avoir retiré la carapace de terre. Le charbon parfait a une couleur bleu acier et a un son métallique clair quand on le heurte. Les méthodes alors utilisées donnent probablement un rendement légèrement supérieur à de 2 tonnes de charbon (4500 litres) pour 25 cordes de bois. La mise en sac de jute de 100 livres fait courir de nouveaux risques. La meule éventrée peut s'enflammer d'un coup au contact de l'air si la moindre flammèche a persisté discrètement. Cette extraction soulève des nuages de poussière de charbon rendant l'opération pénible et dangereuse en cas de reprise du feu. En principe les charbonniers suivent simultanément trois meules : une en préparation, une en cuisson, la dernière en extraction.

S'y ajoute un sous-produit non négligeable : les cendres recueillies sous les meules sont vendues aux fabricants et blanchisseurs de draps. Elles contiennent une forte teneur en potasse qui sert au blanchiment des toiles fabriquées, entre autres, à Telhouët. Ces cendres seront utilisées jusqu'au cours du 19^{ème} siècle.

Pour diminuer les risques entraînés par un embrasement involontaire, on a pris soin de placer des cuves d'eau à proximité des fouées. Les très jeunes garçons se voient confier une tâche bien pénible pour leurs frêles épaules : celle d'amener de l'eau de la source ou du ruisseau pour maintenir pleines les cuves dont le contenu sert à refroidir les fouées emballées ou qui s'enflamment pendant l'extraction. Des fosses, cimetières sauvages, ont été découvertes dans certaines forêts. On y a trouvé des ossements de garçons dont la colonne vertébrale était sérieusement déformée. Certains estiment que c'est ce travail de porteur d'eau, de porteur de bûches suivi de la tâche de charger les sacs de charbon dans les charrettes qui a nui à leur colonne.

Évolution du charbonnage en Forêt de Paimpont au fil du temps

Avant le milieu du 17^{ème} siècle, la situation des charbonniers en Forêt de Brécilien est très mal connue. Elle devait probablement ressembler à celle qui a perduré longtemps à distance des grandes forges : présence d'une vingtaine d'artisans regroupés dans une ou plusieurs compagnies sous l'autorité patriarcale de maîtres de Vente gérant l'achat de coupes de bois et la vente du charbon.

En 1653, Jacques de Farcy et François d'Andigné, acquéreurs de Brécilien, vont changer la donne. Ils vont enserrer les artisans dans une production tournée exclusivement vers les besoins de leurs hauts-fourneaux et conserver la propriété du charbon. Les charbonniers longtemps indépendants vont devenir des prestataires de service les rapprochant d'une condition ouvrière plutôt favorisée : ils

n'achètent plus de coupes et ne vendent plus leur charbon ; les propriétaires de la forêt louent leur savoir-faire et les rétribuent à la tâche comme des ouvriers. Des rôles sont établis pour enregistrer leur présence sur le domaine. L'affaire n'est pas mauvaise pour les charbonniers : ils sont très recherchés, bien payés et n'ont plus à se soucier pendant une longue période de leurs débouchés. Les propriétaires de Brécilien ont vite conscience que la production de charbon de bois est insuffisante pour alimenter les hauts-fourneaux, fonderies et forges industrielles qu'ils ont créé. Il leur faut prendre en main et augmenter la production de charbon et la garantir sur le long terme.

Les nouveaux propriétaires sont confrontés à un premier problème : les habitants de Beignon, Concoret et Halligan bénéficient du droit coutumier de faire paître des bovins, moutons et porcs en forêt. Ces territoires permettent aux familles paysannes frontalières de Brécilien de posséder plus d'animaux que les paysans des bocages. Le cuir de ces animaux est un sous-produit très intéressant qu'ils fournissent aux tanneurs installés au Vau-Bossart en Concoret, à Saint-Léry et à Beignon. Les nobles trouvent aussi avantage à vendre les fientes des pigeons de leurs colombiers à ces tanneurs qui les utilisent pour le blanchiment du cuir.

Le pacage ne devrait s'exercer que dans des sous-bois déterminés pour ne pas nuire à l'avenir de la forêt. Mais en pratique, les usagers mènent leurs animaux dans les endroits où des coupes récentes d'arbres viennent d'être réalisées. Dans ces zones ouvertes, la lumière favorise des repousses tendres de feuillus et la croissance de l'herbe. Les bêtes dévorent ces repousses et compromettent la régénérescence naturelle des arbres. Les Rosmadec et La Trémoille, précédents propriétaires, n'ont jamais pu endiguer ces abus. Madame la Présidente de Rosmadec et les usagers ont entamé des procès opposés prenant une ampleur considérable alimentés par la mauvaise foi des parties adverses. Des actions en justice sont conduites par des procureurs, représentants des usagers, tels que Dom Malo Dandin ou certains Sébillot, de Concoret. Les nouveaux propriétaires vont prendre des positions plus radicales pour réduire l'invasion des usagers quitte à leur abandonner des franges périphériques de la forêt en contrepartie du renoncement à pénétrer au cœur du massif. Ces compromis vont aboutir à l'apparition de communs sur les flancs des Landes de Lambrun en compensation de la réduction des territoires consacrés par les Usages.

Le deuxième problème qu'ils rencontrent est celui du nombre insuffisant des charbonniers présents. Ils sont probablement une petite vingtaine au moment où Messieurs de Farcy et d'Andigné acquièrent la forêt. Leur production correspond à l'attente des cloutiers et forgerons locaux. Ils ne peuvent couvrir les besoins des nouvelles forges. Il faut environ 40 à 60 charbonniers de plus et en conséquence établir 300 à 400 personnes en forêt en comptant femmes et enfants. Les maîtres de forges vont faire appel à des charbonniers expérimentés venant de l'extérieur. Aux Forges du Vaublanc, de Sainte-Brigitte et de La Prénessaye, se trouvent de tels spécialistes. Ils vont les attirer à Paimpont en leur offrant des situations salariées attractives. Pendant 150 ans, les propriétaires des forges, sont confrontés à une difficulté de recrutement. Ils subissent les réactions unitaires des charbonniers fédérés dans un compagnonnage qui prend ici une dimension semblable à un syndicat ouvrier, la mobilité de ceux-ci toujours prêts à bouger pour trouver de meilleurs gains ailleurs. En conséquence ces propriétaires devront consentir des "salaires" relativement importants aux charbonniers.

Le troisième problème est celui d'assurer la pérennité de la ressource en charbon de bois. Les nouveaux maîtres de forges estiment qu'il leur faut environ 30 à 40 000 stères de bois par an. Ils repensent la forêt. La production de rondins d'environ 15 centimètres de diamètre est l'idéal. Il faut en conséquence que le sol soit occupé densément par de petits chênes, hêtres, charmes, exploitables au bout de 22-25 ans et non pas par des arbres de haute futaie, moins nombreux, qui demandent 120 ans pour arriver à maturité. Pour produire ces 40 000 stères annuels, j'estime qu'il a fallu exploiter environ 220 ha par an et avoir une réserve de 5 500 hectares exploitable par rotation sur 25 ans. La forêt est vaste. Les deux tiers seront consacrés à la production du charbon. Un plan d'exploitation est établi. Des "lignes" (chemins) se croisant méthodiquement à angle droit sont créés au fil des années pour sortir le charbon des coupes. Pour établir ces lignes, un marquage de nuit basée sur l'alignement de lampes permet d'obtenir des tracés bien droits.

Pour conduire à bien la solution de ces problèmes et ces projets, des postes de maîtres-charbonniers sont créés. Les propriétaires vont recruter, à La Prennessaye, au Vaublanc, et à Sainte-Brigitte près de la Forêt de Loudéac, non seulement des métallurgistes mais aussi des membres d'une famille de maîtres-charbonniers, les Berson alliés à deux autres familles de maîtres-charbonniers notables en Bretagne, les Turpin et les Collet. Ceux-ci connaissent déjà les charbonniers de Paimpont pour avoir travaillé avec eux et s'être liés maritalement avec les Du Pré et les Chouin de Paimpont. Ils travaillent, selon le mode du compagnonnage, avec les familles Chevalier, Dujan, Guitton, Haran, Le Chat, Le Noir, Miséret, Moytel, Niobé, Trébert, Trébuchet, Téhel, Trocherie. L'étude des patronymes laisse à penser que ces Trocherie, Dujan, sont, comme les Berson, originaires de la partie ouest de la Mayenne et pour leurs épouses de l'Orne. Il est possible qu'ils aient transité au 16ème siècle par Saint-Hilaire du Harcouët où la famille Farcy avait créé un site minier et métallurgique. On voit aussi, tout au long des 18ème et 19ème siècles, de nombreux membres de ces familles passer facilement des sites métallurgiques du cœur de la Bretagne à ceux de Rougé et Martigné-Ferchaud, proches de la Mayenne, où elles ont également leurs habitudes et des cousins.

La plupart de ces familles, toutes apparentées, auront des descendants qui resteront, pendant de nombreuses générations, attachés à la production du charbon. Si certains s'en écartent c'est le plus souvent pour travailler aux Forges mêmes ou comme voituriers de celles-ci. Quelques-uns rejoindront, au fil du temps, le travail de la terre ou d'autres métiers du bois mais en cherchant à conserver bien souvent une activité saisonnière en forêt, tenus par leur passion de la vie dans les bois.

Les maîtres-charbonniers sont des personnes généralement instruites qui savent lire, écrire, compter, cuber, évaluer les coupes de bois. Ils ont pour mission de garantir l'approvisionnement des hauts-fourneaux des Forges de Paimpont, et d'organiser la formation de nouveaux charbonniers. Ils sont aussi chargés d'une tâche ingrate avec l'aide des gardes-forestiers : il leur faut décourager les paysans tentés d'introduire leurs animaux sur des territoires contestés ou interdits en les menaçant, les effrayant avec leurs "houpes, houpes", annonciateurs de passages à l'acte où ils vont molester et brutaliser les indésirables. Ces nouveaux-venus, sans lien avec la population paysanne locale, sont moins susceptibles d'avoir des états d'âme pour chasser les paysans de la forêt ... Des procès, favorables à ces agents musclés des propriétaires, témoignent de cette violence. Ce comportement contribuera à creuser un fossé relationnel entre paysans et charbonniers. Les nouveaux venus, agents des propriétaires, s'imposent aux charbonniers déjà en place en prenant la tête des associations de compagnonnage locales. Le fait qu'ils établissent des liens matrimoniaux avec les filles des charbonniers locaux rend rapidement acceptable leur présence et leur autorité.

Les maîtres-charbonniers sont chargés du repérage des coupes, du recrutement des charbonniers, de la formation des apprentis, de l'organisation des chantiers, du versement des salaires et du maintien de la sécurité et de l'ordre social des familles vivant en forêt. Les maîtres-charbonniers, bien que gagnant mieux leur vie que leurs compagnons, ne sont pas séparés socialement des charbonniers de base : ils habitent une large part de leur temps dans des loges sur leurs chantiers ; ils participent aussi au travail de carbonisation pour former les apprentis ; leurs frères et cousins sont eux-aussi sur les chantiers ; ils ont des relations d'alliance et de cousinage multiples avec les autres charbonniers. Le compagnonnage et ces alliances créent effectivement une relation solidaire forte entre tous les charbonniers pendant deux siècles et demi sur un vaste territoire englobant huit départements de l'ouest. La frontière linguistique du breton maintient à l'écart les charbonniers de Basse-Bretagne. Elle tombera seulement au début du 20ème siècle avec l'introduction des charbonniers de Camors en forêt de Paimpont..

Certains maîtres-charbonniers ont l'œil pour repérer le charbon le plus apte à apporter un carbone pur permettant d'obtenir une fonte dépourvue de « pailles », c'est -à-dire d'impuretés pouvant la rendre cassante. Leurs conseils au pied des hauts-fourneaux sont des plus précieux pour réaliser les mélanges de minerai et de charbon comme leur capacité à repérer ce type de charbon de grande qualité lors de la mise en sac.

Les charbonniers sont rétribués à la tâche, c'est-à-dire en fonction de la quantité de charbon produite. En conséquence, ils n'ont pas d'astreintes d'horaires. A l'origine, les charbonniers se considèrent

naturellement, avons-nous dit, comme étant des artisans associés pouvant passer d'un chantier à un autre, d'une forêt à une autre à leur guise. Ils accepteront difficilement d'être inscrits sur des rôles les qualifiant « ouvriers des forges » et chercheront à négocier avantageusement cette restriction de leur liberté de travailler là où bon leur semble, aussi longtemps que la pénurie de main d'œuvre leur a été favorable. Contrôlant les formations, ils savent éviter de devenir trop nombreux.

Les charbonniers de base sont payés de deux façons par le maître-charbonnier : soit au poids de charbon produit, soit au forfait sur estimation du volume de bois à carboniser.

Le paiement au poids est le moyen le plus juste de rétribuer les charbonniers mais ils ont alors l'inconvénient de n'être payés qu'à la fin du chantier et d'être astreints à faire une pesée des sacs. Certains sont tentés d'ajouter de la terre et du sable noircis, des graviers et des bois mal cuits pour augmenter le poids des sacs, ce qui ouvre de belles querelles...

Le paiement selon le volume de bois est basé sur le fait que trois cordes de bois permettent d'obtenir l'équivalent de 250 kg de charbon. En cubant le bois, on sait d'emblée combien on obtiendra de charbon. La chose est facile lorsque la carbonisation suit l'abattage et la mise en corde des rondins fait par des bûcherons. Le volume est évident et ne peut prêter à contestation. Cette pratique permet d'établir d'emblée le prix du travail et d'envisager des avances en cours d'exécution du chantier. Cela évite la fastidieuse pesée des sacs et protège de la tentation "d'alourdir" le charbon mais pas celui de raccourcir la cuisson et de dissimuler des sacs... On comprend tout l'intérêt que le maître-charbonnier, et plus tard le marchand-charbonnier, trouve à avoir, parmi les charbonniers, des membres de sa famille pour n'être pas grugé.

Le maître-charbonnier a recours aussi, venons-nous de dire, à des bûcherons lorsque les besoins pressent. Cela permet de recentrer le temps de travail des charbonniers sur leur seule spécialité, l'art de la carbonisation. Ces bûcherons n'ayant pas le savoir-faire des charbonniers ne sont pas reçus dans le compagnonnage et reçoivent des salaires moindres.

En une ou deux générations, les nouvelles structures garantissant l'approvisionnement des Forges de Paimpont sont en place et sont efficaces. Mais dès 1777, la forêt surexploitée ne peut plus fournir la quantité de charbon nécessaire aux hauts-fourneaux. Les maîtres de forges se voient obligés d'établir des rotations de coupe plus rapides mais moins satisfaisantes, d'élargir leur approvisionnement à des forêts ne leur appartenant pas, à distance de celle de Brécilien. Il leur faut acheter des milliers de cordes de bois à l'extérieur et développer un voiturage important et coûteux pour les transporter jusqu'à leurs hauts-fourneaux insatiables.

Les maîtres des forges conservent cependant en gestion directe une large part de ce voiturage confié à des voituriers salariés. Les Forges de Paimpont auront longtemps 40 voituriers et 275 chevaux. Qu'il y ait eu une proportion apparente excessive de 7 chevaux par voiturier me laisse supposer qu'une partie de ces chevaux relevait d'un élevage équin semi-sauvage en forêt formant une réserve en vue d'utilisation différée ou de vente comme les Rohan le pratiquaient à Lanouée ou à Branguily. Toujours est-il que si vous avez de proches ascendants transporteurs par charrettes, camions ou cars, vous leur trouverez assez souvent des ancêtres ayant été voituriers de forges ou ayant été des charbonniers-voituriers privés.

En conséquence les charbonniers vont devoir se déplacer encore davantage pour exploiter de plus petites forêts et des bois disséminés de faible surface. Certains, dont des membres de la famille Berson, vont profiter de cette situation de pénurie pour traiter directement avec des propriétaires de bois autres que ceux de Paimpont et vont se risquer à jouer sur les deux tableaux : ils restent salariés à temps partiel des forges mais agissent aussi en tant que négociants-artisans indépendants au coup par coup. Ils traitent avec des seigneurs possédant des bois hors de la forêt de Paimpont comme les comtes du Bois de La Roche, les vicomtes de Loyat, les seigneurs du Plessix-au-Prevost, etc... Cela implique de gagner la confiance des propriétaires qui voient là une occasion de valoriser leurs bois, de faire des mises de fonds et d'avoir un voiturage propre. Cette évolution d'abord ponctuelle et irrégulière va se confirmer peu à peu. Ces expériences vont développer le sens commercial de ces maîtres-artisans, ce qui leur sera bien utile 100 ans plus tard comme nous le verrons.

Au cours du 18^{ème} siècle on peut penser qu'environ 60 à 70 familles de charbonniers vivent en Forêt de Brécilien. Lors de guerres, la production des Forges tournée vers la fabrication de canons a nécessité peut-être plus de 120 charbonniers. La Vente conduite par les familles alliées Berson, Collet et Du Pré, Chouin et Dujean rassemblent la quasi-totalité de ces charbonniers. De petites Ventes indépendantes ou dissidentes ont coexisté sur le territoire de Beignon et sur ceux intéressant Saint Péran et Trémelin.

Au début de la Révolution, les charbonniers ont été, dans leur ensemble, plutôt favorables à la Chouannerie qui a tout fait pour les séduire. Il est vrai qu'ils ont moins eu à souffrir que d'autres de l'Ancien Régime. Ils ont eu, en général, l'estime des seigneurs propriétaires qui voyaient en eux une sorte de milice latente opposable aux paysans. Ces seigneurs les savaient protecteurs rigoureux des massifs forestiers alors qu'ils situaient les paysans comme étant des destructeurs et des incendiaires en puissance. La rudesse de la vie des charbonniers attirait leur sympathie. Souvent hommes de guerre, ils pouvaient partager parfois, près d'eux, la nostalgie des bivouacs. Ailleurs et à d'autres époques, Louis XI et François Ier ont compté, parmi leurs amis, des charbonniers. François Ier acceptait même bien volontiers de laisser, lors de ses rencontres avec ses amis charbonniers, la place d'honneur au Maître. Ce souvenir serait à l'origine de l'expression : « Charbonnier est maître chez soi ».

La chasse leur est toutefois interdite. (On imagine la prédation qu'ils auraient exercée s'ils avaient eu la liberté de chasser !!) Mais, grands connaisseurs du terrain, cela leur vaut souvent d'être parmi les premiers à être conviés aux chasses seigneuriales comme rabatteurs ou pour débusquer le gibier. Leur participation leur vaut des récompenses en nature fort appréciées. A partir d'une époque que j'ignore, le cousin-piqueur aura droit au port du fusil comme les gardes-forestiers (défense contre les loups ?).

En 1796, Mr Nicolle, le directeur des Forges s'inquiète : « Il faudrait en année commune 18.000 à 20.000 cordes et la forêt ne peut en produire 3.000 ». Malgré des rotations de coupes ramenées à 15 ans au lieu de 25 ans, l'impasse est là. En 1815, les forges consomment annuellement 30.000 sacs de 50 Kg de charbon. Près de 20.000 cordes sont toujours nécessaires et difficiles à rassembler.

Ces circonstances incitent à faire feu de tout bois. En l'occurrence les maîtres des forges encouragent les charbonniers à prendre des initiatives. La Vente Berson a déjà, comme nous l'avons vu, une expérience des marchés indépendants. Elle va s'adapter à cette nouvelle donne. Des Berson, Chouin et Du Pré et quelques autres vont devenir négociants-producteurs-transporteurs largement autonomes même s'ils prennent la précaution de garder un pied dans l'activité salariée des Forges. Ils ont suffisamment de moyens financiers pour garantir leurs engagements aux propriétaires de forêts et bois lointains. Ils deviennent de plus en plus souvent les intermédiaires obligés entre ceux-ci et les charbonniers de base. Ils achètent des coupes de bois, se chargent presque entièrement de l'organisation de la production et de la rétribution des charbonniers, fournissent aux Forges ce qui est convenu par contrat et vendent leur surplus à d'autres clients maréchaux, forgerons, ferronniers et à cette multitude de tailleurs et de repasseuses de coiffes dont les fers sont chauffés au charbon. Pour alimenter les Forges et leurs autres clients, ils développent leur voiturage autonome : ils livrent du charbon à leurs clients proches, forgerons et cloutiers, ou lointains tels que des métallurgistes de Rennes et même, pendant un temps, de Nantes. Des particuliers de Rennes deviennent de leurs clients : pour une production calorique identique, le stockage du charbon demande moins de place que le bois ; il est beaucoup moins lourd et il est plus facile de le monter dans les appartements.

Pour devenir marchands-charbonniers, il faut non seulement bien connaître le métier, mais aussi posséder un certain niveau d'instruction et une surface financière suffisante pour garantir aux propriétaires forestiers le paiement des coupes de bois, avoir quelques attelages, créer un réseau de clients et être en mesure d'exercer une autorité sur les charbonniers de base. Les Berson, Du Pré, Chouin, Dujean et Collet, nombre de leurs gendres et descendants sauront conserver, comme ils l'avaient fait depuis 200 ans, un esprit de famille et une solidarité qui leur permettront de compter parmi les acteurs principaux du charbonnage non seulement dans les forêts de Paimpont et de Loudéac mais d'étendre leur influence et leur réseau dans des forêts lointaines à proximité de Rougé, de Nantes et de Redon. Ils auront soin que plusieurs de leurs enfants conservent ou acquièrent le

niveau d'instruction suffisant pour faire des estimations de coupes et du commerce. De ce petit vivier, ils tireront des maîtres et des gardes de chantiers qui encadreront les autres charbonniers. Certaines de leurs filles ayant épousé des "maîtres" en fait des techniciens qualifiés encadrant les travaux des forges de la région, tels les Franco et plus tard les Poulain. Certains de leurs fils et gendres, étant aussi devenus de ces techniciens, une forme de connivence accrue s'établit entre ces deux mondes complémentaires.

La Terreur passée, les charbonniers profitent pendant 25 ans, surtout pendant le Premier Empire, d'un rapport qui leur est favorable entre l'offre et la demande. Ils sauront écouler le surplus de charbon, fabriqué dans les bois et forêts hors celle de Brécilien appelée maintenant Domaine ou Forêt de Paimpont, non seulement sur des marchés traditionnels de proximité tels que les cloutiers et forgerons mais aussi sur des marchés plus lointains comme en offre la métallurgie artisanale et industrielle se développant à Saint-Malo, Rennes, Redon, Lorient et Nantes. Ainsi la mise en exploitation de petits bois à Saint-Launeuc les rapprochent de Saint Malo.

Mais dès 1820, on commence à recourir à la houille arrivant justement à Saint-Malo et à Nantes. Les Forges de Paimpont introduisent ce combustible de plus en plus massivement, ce qui pèse lourdement sur le marché local. Le monde traditionnel des charbonniers locaux commence à se défaire. Poussés par la nécessité, ils prennent pour partie leur indépendance vis-à-vis des maîtres de forges et des marchands charbonniers, héritiers des maîtres de Ventes traditionnelles. Ils vont quitter Paimpont pour installer des exploitations personnelles familiales à proximité des nouveaux sites demandeurs, ce qui contribue à l'éparpillement des familles et à détruire les traditions vestigiales du compagnonnage. Ils vont vers les régions encore préservées de Rougé, Nantes, et Redon où des entreprises métallurgiques florissantes continuent de se développer, mais la houille finit par s'imposer partout, détruisant toute espérance d'emploi...

L'artisanat plus réactif prend progressivement le pas sur le salariat et l'organisation collective du travail. Malgré cette tentative d'adaptation, se confirment le déclin puis l'agonie des charbonniers locaux. Leur nombre baisse inéluctablement sur le site de Paimpont malgré l'émergence d'une nouvelle clientèle lointaine. Il tombe à quarante-deux charbonniers en 1856, vingt-cinq en 1866, onze en 1891, dix-sept en 1921, neuf en 1936.

En 1884, la fermeture des hauts-fourneaux de Paimpont a lieu. Les repreneurs tournés vers la fabrication de pièces de machines et de vis de pressoirs font définitivement le choix du charbon de terre. Au même moment l'industrialisation signe la mort rapide des cloutiers. En peu d'années ils disparaissent. Les particuliers en ville se tournent, eux aussi, vers les boulets de charbon de terre pour se chauffer.

Tout ceci fait qu'à partir de 1820, les groupes des sous-traitants des Berson, de leurs alliés ou de leurs collègues, malgré leurs essais de diversification, s'étiolent lentement avec la perte de leurs débouchés. Ces regroupements ne peuvent continuer de garantir du travail à tous. Dominique Berson disait avant de mourir en 1880 : « Au cours de ma vie, je n'ai "brûlé" que deux fois la Forêt de Paimpont, et encore pas complètement, alors que mon père et mon grand-père l'avaient fait trois fois. » Des charbonniers quittent ces associations devenues informelles, comme nous l'avons vu, pour aller ailleurs ou pour chercher un autre travail. Certains tentent de survivre en se mettant à commercer pour leur compte avec le seul débouché des micromarchés locaux. Leur production dépassant les besoins, les prix sont cassés. Ils connaissent alors le marasme et la misère. En 1883, à la veille de la fermeture des Forges de Paimpont, le fils de Dominique Berson, Eugène Mathurin Berson, n'arrivant pas à croire à la fin de la charbonnerie, commettra l'erreur d'acheter encore une assez grosse quantité de bois aux propriétaires de Paimpont. Elle lui restera sur les bras malgré ses efforts pour trouver de nouveaux clients parmi les métallurgistes et raffineurs nantais. Vers 1885, l'arrivée du train et en conséquence du charbon de terre aux Forges mêmes, limite encore plus les derniers débouchés. En cinq ans, E. Berson se trouve totalement ruiné. Malgré l'aide de deux de ses jeunes fils, il ne peut garder qu'un attelage et deux compagnons. On survit difficilement au jour, le jour...

Vers 1905, un de ses fils, Eugène Alexandre Berson, trouve à emprunter près de la famille de Charette et ouvre une scierie mécanique qui aura du succès. Il a le soutien des propriétaires forestiers de Paimpont qui espèrent beaucoup d'une implantation d'une grosse scierie. En marge de cette activité principale, il a à cœur de maintenir la tradition charbonnière familiale : continuant ce que son père avait tenté de faire pour survivre, il persuade des raffineurs nantais de la qualité de sa production. Il multiplie les contacts avec des entreprises modernes qui utilisent un charbon de bois de grande qualité tels que des producteurs de vins cuits comme Byrrh, des industries chimiques utilisant des filtres à base de charbon de bois, des ateliers mécaniques consommateurs de braisettes. A côté de ses scieries employant 45 personnes, il réussit à maintenir un négoce de charbon de bois qui permettra à une poignée de charbonniers ayant du savoir-faire de continuer leur métier. Il incite même quelques charbonniers de Camors fort compétents et capables, les quatre frères Guégan, à s'installer en Paimpont. Cette petite activité et cette petite équipe sera la source d'une résurrection pendant la guerre de 39-45.

A la veille de la guerre de 1939, les charbonniers de Paimpont ne sont plus que neuf. La guerre va changer du tout au tout la donne : les occupants rationnent à l'extrême l'essence et le charbon. Pour se tirer d'affaire, les Français utilisent le moteur à gaz pauvre produit par des gazogènes pour faire tourner leurs voitures, leurs camionnettes, les machines agricoles ; les petites entreprises de métallurgie réclament du charbon de bois et de la braisette pour pallier au manque de houille. Le petit noyau de vétérans charbonniers de Paimpont et de Camors fait revenir au bois leurs anciens compagnons dispersés et forme à la hâte de nouveaux charbonniers. Eugène Alexandre Berson rassemble autour de son négoce les forces vives de plus de 300 charbonniers qui vont travailler sur plusieurs forêts de la Bretagne centrale dont celle de Paimpont et organise la commercialisation de leur production. Monsieur Deron, de Beignon, réunit de son côté une vingtaine (?) de charbonniers. Au milieu de ces charbonniers se glissent des réfractaires du S.T.O. qui constitueront les premiers foyers de Résistance.

Au sortir de la guerre, cette activité se maintient sur Paimpont tant que durent la pénurie d'essence et le bon état des gazogènes. Des progrès sont même réalisés grâce à l'usage de fours métalliques transportables fournis par les Américains. En 1946, vingt-deux charbonniers travaillent encore à Paimpont. A partir de 1952, le renouvellement du parc automobile et la fin de la pénurie d'essence provoquent un second effondrement de la filière. Mrs Berson et Deron arrêtent leurs négoce définitivement. En deux ou trois ans, la plupart des charbonniers quittent le métier. En 1968, seuls Monsieur Victor Renouard et son fils travaillent encore au bois. En 1973, Monsieur V. Renouard allume sa dernière fouée sur la côte de Beauvais à quelques kilomètres de Paimpont. Il met un point final à cette activité économique ancestrale. C'est la dernière fois, que la fumée bleue monte dans le ciel, fermant, ainsi, la porte de 2.500 ans de cette pratique du charbonnage en Forêt de Paimpont.

En 1993, une association locale, soucieuse de conserver ce patrimoine, recueille, à l'occasion d'une fête, dans un film, les gestes de Mrs René et Roger Guégan faisant une démonstration de fouée devant le moulin du Châtenay.

Ailleurs existent encore de rares charbonniers pour répondre aux besoins limités des forgerons et ferronniers. Un sursis s'offre à quelques-uns avec une demande de charbon pour barbecue. Mais les plus récents barbecues sont maintenant électrifiés, équipés de bouteilles de gaz... La crise énergétique inventera-t-elle de nouveaux "charbonniers" traitant la biomasse ? Probablement, mais la technologie qu'ils utiliseront aura peu à voir avec celle du passé.

Curieusement, dans quelques années, il ne restera, peut-être, du compagnonnage des charbonniers que le souvenir bien conservé de leurs rituels déplacés au sein d'organisations franc-maçonniques. Des francs-maçons ont choisi, dès le 18ème siècle la symbolique des rituels des charbonniers pour marquer les accueils et élévations de grades au sein de leurs Loges. Ces organisations y sont restées d'autant plus attachées qu'elles gardent une certaine mémoire des carbonari, membres d'associations politiques secrètes du milieu du 19ème siècle. Elles sont parmi les rares associations franc-maçonniques ouvertes à la mixité. Mais dans les faits, il n'y a pas eu de relations entre ces organisations franc-

maçonnes et les humbles charbonniers de Paimpont. Il ne s'agit que d'un déplacement intellectuel et symbolique.

‘‘A l'avantage, Bons-cousins...’’

Joseph Boulé décembre 2010